



**ETAT DES LIEUX DES ACTIONS CONTRIBUANT A
LA LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME ET A LA
MAITRISE DE LA LANGUE
DANS LES CONTRATS DE VILLE**

**La Ville de Marseille
Territoire de Notre Dame Limite
Quartier Kallisté**

**CENTRE RESSOURCES ILLETTRISME – REGION PACA
Avril 2005**

SOMMAIRE

Introduction

<i>Origine et objet de la commande</i>	3
<i>Avertissement méthodologique et présentation de la démarche</i>	3
1. Caractéristiques du territoire de Notre Dame Limite, Parc Kallisté	4
1.1. Spécificités du territoire	4
1.2. Population	5
2. La prévention de l'illettrisme : délimitation du champ d'intervention	8
2.1. De la lutte contre l'échec scolaire à la prévention de l'illettrisme dès l'école	8
2.2. Positionnement du Contrat de Ville de Marseille en matière d'illettrisme	9
La thématique Education : une responsabilité partagée	9
2.3. Les actions significatives	11
2.4 Les écoles.....	13
a. Ecole élémentaire Kallisté I	13
b. Ecole élémentaire Kallisté II	15
c. Ecole maternelle	16
2.5 Les actions périscolaires	16
a. Le Centre social : accompagnement à la scolarité	16
b. La FECOM	17
c. Association Insertion Citoyenne	18
3. Les acteurs, les publics	19
3.1 Les acteurs	19
3.2 Les publics visés et réellement rencontrés	19
3.3. Les difficultés rencontrées	20
3.4. Les atouts et les limites, les besoins repérés	21
4. Les préconisations	23
4.1. Plan d'action préconisé	23
4.2 Les enjeux essentiels	24
a. La prévention dès la petite enfance	24
b. Un dispositif d'accueil pour les primo arrivants	24
c. Un accompagnement éducatif partagé	25
d. Le soutien aux parents	26
e. Le complément et la cohérence des partenariats	26
ANNEXE 1 Listes des personnes ressources rencontrées.	28
ANNEXE 2 – Sigles	29
ANNEXE 3 – Bibliographie	30
ANNEXE 4 Grille d'entretien et fiche action	31

Introduction

Origine et objet de la commande

Dans le cadre de la mission d'animation et d'appui à la politique régionale de lutte contre l'illettrisme¹ qui lui est confiée par le Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR) et la Direction régionale aux affaires culturelles (DRAC), le Centre ressources illettrisme de la région PACA (C.R.I.-Région PACA) assure une fonction d'observation et de diagnostic des actions liées à la lutte contre l'illettrisme dans les contrats de ville.

Au regard de l'intérêt porté² à cette question par les responsables de la Politique de la Ville de La Ciotat, Avignon et Marseille, le SGAR, la DRAC, et la chargée de mission régionale lutte contre l'illettrisme nommée par le Préfet de Région, ont souhaité que le C.R.I.- Région PACA centre son travail de diagnostic sur ces trois villes en 2004-2005. Etant donné l'ampleur du territoire, le diagnostic se limite à trois secteurs seulement pour la ville de Marseille: Saint-Barthélemy, Notre-Dame Limite, La Penne sur Huveaune.

Pour chacun des sites marseillais, le chef de projet Politique de la Ville a précisé une thématique particulière. En ce qui concerne le Contrat de Ville Notre Dame limite, la demande est centrée sur le Parc Kallisté, et ciblé sur la prévention de l'illettrisme dans le Contrat de Ville (CV). Une attention particulière sera portée sur la problématique des enfants primo-arrivants en terme de partenariat éducatif. Le Contrat de Ville de Marseille fixe des perspectives de développement en relation avec des objectifs et des territoires. Sur le secteur Notre Dame limite, le Parc Kallisté fait partie des zones prioritaires, en raison du Plan de sauvegarde de la copropriété.

Les dispositifs et les actions sont ciblés dans le domaine scolaire, péri et extrascolaire. L'accompagnement à la fonction parentale a également été pris en considération.

Il s'agissait à la fois :

- de réaliser un état des lieux permettant de mieux connaître les opérateurs, les actions, les publics bénéficiaires,
- d'effectuer un diagnostic et des propositions d'amélioration des actions contribuant à la prévention de l'illettrisme dans le Contrat de ville sur ce territoire.

Avertissement méthodologique et présentation de la démarche

Cette commande s'inscrit dans un environnement de la formation-insertion en pleine mutation qui a profondément modifié l'offre de formation de base pour adultes en 2004, y compris à visée d'insertion sociale et à visée parentale.

Il s'agit notamment :

- de la mise en place du dispositif d'apprentissage de la langue française du FASILD dont les critères d'accès sont restrictifs (il est en particulier souligné que ce dispositif ne concerne pas les publics illettrés), et qui a entraîné l'arrêt des formations de base à visée sociale,
- de la diminution de plus de 50% des places en SIFE collectif concernant les FLPE, ALCP, et de leur disparition en 2005,

¹ Conventions depuis 1998, renouvelées cette année pour trois ans.

² Demande d'appui au recensement des actions de la Direction du développement social de la ville de La Ciotat avant le démarrage de cette étude ; étude en cours du C.R.I.-Région PACA en Avignon « *L'amélioration du dispositif de lutte contre l'illettrisme sur la zone d'emploi d'Avignon* » (Financements DRTEFP, crédits IRILL).

- de la mise en œuvre en cours des lois de décentralisation et de cohésion sociale, dont tous les éléments ne sont pas encore connus à ce jour.

Ces mutations influent directement sur les orientations des dispositifs et les réponses apportées, ou pas, aux besoins repérés par les acteurs.

Elles posent la question du positionnement des partenaires et des actions, et en particulier du rôle des contrats de ville, dont les crédits s'inscrivent en complément, et non en substitution des crédits et dispositifs de droit commun.

Face à cette complexité et à l'instabilité de ce contexte, nous avons choisi d'éclairer les données chiffrées 2004, les documents de référence et les orientations 2005, par une analyse qualitative qui s'appuie sur le point de vue des acteurs de terrain. Nous avons pour cela procédé par entretien individuel (cf annexe 4) et rencontré une vingtaine de professionnels de l'éducation, de la culture, de l'insertion et de la formation

Ce rapport, réalisé entre novembre 2004 et avril 2005, se compose de quatre parties.

La première partie fournit des données socio-économiques nécessaires à la compréhension de l'environnement, des éléments de mesure de l'illettrisme sur le territoire étudié.

La deuxième partie délimite le champ de la prévention de l'illettrisme, présente les enjeux et priorités du contrat de ville dans ce domaine.

Les troisième et quatrième parties sont respectivement consacrées à l'analyse de l'existant et aux propositions d'amélioration du dispositif de prévention.

1. Caractéristiques du territoire de Notre Dame Limite, Parc Kallisté

1.1. Spécificités du territoire

Notre Dame limite est le secteur le plus au nord de Marseille à la limite de la commune de Septème les Vallons. Ce secteur uniquement composé de grands ensembles construit dans les années soixante dix, accueille depuis peu un nouvel habitat pavillonnaire.

Il est composé de plusieurs quartiers (HLM) : La Solidarité, les Bourrely et les Hamadryades ; mais aussi de deux grands ensembles en copropriétés, La Granière et le Parc Kallisté.

Selon le bilan 2004 du Contrat de Ville, les caractéristiques de la zone sont :

- une population d'origine culturelle variée (avec une forte proportion de nouveaux entrant issus des pays de l'est et des Comores)
- un taux très élevé de population jeune
- un taux de chômage important
- un rajeunissement des auteurs d'actes de dégradation et de petite délinquance.

L'atout le plus important étant la vivacité du secteur associatif.

Notre Dame Limite est classée Zone Urbaine Sensible (ZUS) et Zone de Redynamisation Urbaine³.

³ Les zones urbaines sensibles (ZUS) sont des territoires infra-urbains définis par les pouvoirs publics pour être le cible prioritaire de la politique de la ville. Elles sont déterminées par la présence de grands ensembles d'habitat dégradés et par un déséquilibre entre habitat et emploi, et plus généralement par de plus grandes difficultés des conditions de vie au quotidien. Les zones de redynamisation urbaines correspondant à des ZUS confrontées à des difficultés particulières (caractéristiques économiques et commerciales, taux de chômage, part des jeunes sortis du système scolaire sans diplôme etc.). Les entreprises implantées en ZRU bénéficient d'exonérations fiscales portant sur la taxe professionnelle et l'impôt sur les bénéfices pour de nouvelles entreprises.

Le Parc Kallisté est une cité en copropriété construite en 1964 de 758 logements dans un état très dégradé (il existe un plan de sauvegarde). Il s'agit d'un ensemble urbain constitué de barres avec au centre, des commerces et les écoles.

Le quartier accueille 2 495 habitants. (© INSEE 1999). Il s'agit d'un quartier très pauvre.

La population d'origine étrangère y est très forte et son taux de renouvellement est assez élevé, ce qui en fait une cité d'arrivée permanente de nouvelles populations. Depuis quelques années, cette immigration est constituée de publics en grande pauvreté, venant principalement des Comores et des Pays de l'Est. Nous n'avons encore aucun chiffre sur ces nouveaux arrivants le dernier recensement datant de 1999.

La situation sociale est marquée par un fort taux de chômage (48,6%) et par une population jeune (46,9% de la population a moins de 19 ans). Parmi celle-ci on trouve un nombre important de familles monoparentales (+/-20%) et de familles nombreuses (33% sont composées de 5 personnes et plus). Selon la CAF, le taux des familles allocataires ayant un revenu inférieur à 381 Euros est de 31%.

Des condition de vie difficiles

La majorité des problèmes de santé du Parc Kallisté proviennent des difficiles conditions de logement et de vie. Les loyers et la rareté de l'offre développent un mode d'occupation des logements surpeuplé. La maintenance fait défaut, les appartements sont mal entretenus, peu disposent de chauffage. Les pathologies constatées sur les habitants sont en lien direct avec des conditions de vie particulièrement difficiles.

La scolarité

Toutes les écoles sont en REP et en ZEP.

Les difficultés scolaires concernent : l'absentéisme, la déscolarisation, le manque de suivi des parents. Souvent analphabètes, illettrés ou ayant été peu scolarisés eux-mêmes, les parents peuvent avoir du mal à suivre la scolarité de leurs enfants.

On note un déficit de concertation et de volonté partenariale entre certains enseignants des institutions scolaires et certains agents sociaux et associatifs du secteur.

Le tissu associatif y est vivant, constitué d'associations résidentes et hébergées dans des appartements aménagés. Sur le pourtour de la cité deux centres sociaux constituent une grande partie de l'action sociale : Kallisté Granière et Bourrely.

1.2. Population

	Kalliste	Notre Dame Limite	Tout Marseille
Population totale	2 495	105 590	797 491
Evolution. 90 - 99	+9,7%	+3%	-0,4%
Hommes	48,2%	48,1%	47,2%
Femmes	51,8%	51,9%	52,8%
0 – 19 ans	46,9%	34,4%	23,2%
20 – 29 ans	13,5%	13,0%	14,3%
30 – 49 ans	23,6%	28,0%	27,8%
50 – 59 ans	5,9%	9,2%	11,4%
60 ans et +	10,0%	15,4%	23,4%
Pop. étrangère	16%	12%	6,8%

Source : INSEE Recensements de la population 1990, 1999 – Traitement AgAM

Formation (population des 15 ans et plus)

	Kallisté	Notre Dame Limite	Tout Marseille
Bac et +	9,3%	12,9%	27,9%
CAP, BEP	15,5%	18,0%	17,9%
BEPC	5,1%	5,8%	8,3%
CEP	8,6%	11,7%	12,8%
Sans diplôme	40,2%	36,4%	20,8%
<i>En cours d'étude</i>	21,3%	15,3%	12,2%
Evol. pop. sans dipl.	-18,6%	-16,9%	- 32,9%

Source : INSEE Recensements de la population 1990, 1999 – Traitement AgAM

Activité

	Kallisté	Notre Dame Limite	Tout Marseille
Pop. active totale ⁴	771	3883	336 760
Poids dans pop totale	48,9%	49,5%	50,9%
Hommes	52,4%	53,7%	52%
Femmes	47,6%	46,3%	48%
15 –19 ans	0,6%	1,0%	1,0%
20 – 49 ans	85,3%	80,8%	77,2%
50 – 59 ans	12,5%	16,3%	19,3%
60 ans et plus	1,6%	2,0%	2,6%
Pop. active occupée ⁵	395	2412	257 721
Poids dans pop active	51,2%	62,1%	76,5%
Hommes	60,8%	54,9%	52,7%
Femmes	39,2%	45,1%	47,3%
Non salariés	9,9%	7,5%	11,2%
Salariés	90,1%	92,5%	88,8%

Source : INSEE Recensements de la population 1990, 1999 – Traitement AgAM

⁴ La **population active** au sens du recensement de la population comprend les personnes qui déclarent :

- exercer une profession (salariée ou non) même à temps partiel ;
- aider un membre de la famille dans son travail (même sans rémunération) ;
- être apprenti, stagiaire rémunéré ...;
- être militaire du contingent (tant que cette situation existait) ;
- être chômeur à la recherche d'un emploi.

² La **population active occupée** regroupe l'ensemble des personnes qui ont un emploi.

Chômage

	Kallisté	Notre Dame Limite	Tout Marseille
Total des chômeurs ⁶	375	1464	78 288
Evolution 90 -99	+28,4%	+29,8%	25,8%
Hommes	43,5%	51,7%	49,3%
Femmes	56,5%	48,3%	50,7%
15 – 24 ans	11,7%	13,5%	12,9%
25 – 49 ans	76,8%	72,7%	71,3%
Plus de 50 ans	11,5%	13,9%	15,8%
Chômeurs longue durée ⁷	69,6%	67,3%	58,9%

Source : INSEE Recensements de la population 1990, 1999 – Traitement AgAM

Ménages

	Kallisté	Notre Dame Limite	Tout Marseille
Total des ménages	670	3387	346820
Taille moyenne des ménages	3,72	3,05	2,24
Ménages de 1 personne	14,2%	22,5%	38,0%
Ménages de 2 personnes	21,5%	24,7%	29,2%
Ménages de 3 personnes	17,9%	18,2%	15,1%
Ménages de 4 personnes	13,4%	15,2%	10,9%
Ménages de 5 personnes	11,8%	8,7%	4,1%
Ménages de 6 personnes et +	21,2%	10,7%	2,6%

Source : INSEE Recensements de la population 1990, 1999 – Traitement AgAM

⁶ Les chômeurs au sens du recensement de la population sont les personnes (de 15 ans ou plus) qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à l'ANPE) sauf si elles ont, en outre déclaré explicitement ne pas rechercher de travail.

⁷ Un chômeur de longue durée est un actif au chômage depuis plus d'un an.

	Kallisté	Notre Dame Limite	Tout Marseille
Résidences principales	762	3 709	346 820
1 pièce	0,3%	3,4%	8,6%
2 pièces	3,7%	7,2%	18,5%
3 pièces	36,4%	34,4%	34,6%
4 pièces	49,1%	39,6%	26,1%
5 pièces	9,7%	12,5%	8,8%
6 pièces et +	0,7%	3,0%	3,3%
Propriétaires	44,9%	35,0%	43,9%
Locataires HLM	1,0%	37,2%	17,7%
Locataires meublés	1,9%	2,5%	2,3%
Locataires non HLM	50,0%	21,9%	31,7%
Logés gratuitement	2,1%	3,4%	4,4%

Source : INSEE Recensements de la population 1990, 1999 – Traitement AgAM

2. La prévention de l'illettrisme : délimitation du champ d'intervention

2.1. De la lutte contre l'échec scolaire à la prévention de l'illettrisme dès l'école

Pour l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) chargée de fédérer les actions dans son domaine, « *Toutes les initiatives qui contribuent à la maîtrise de la langue française et facilitent l'accès à la culture écrite, toutes celles qui donnent aux enfants le goût d'apprendre et la capacité à le faire participent à la prévention de l'illettrisme* »⁸.

La prévention dès l'enfance fait partie des 7 priorités du plan d'action national 2004-2005 de l'ANLCI, et concerne les tout-petits, les enfants, les adolescents, leurs familles. Le développement des coopérations entre l'école, les familles, les acteurs de l'environnement est préconisé.

Le cadre national de référence de l'ANLCI propose une typologie regroupant cinq domaines d'actions :

- l'action de l'école tournée vers la réussite des apprentissages,
- l'action des professionnels de santé liée aux troubles sensoriels et du langage,
- l'action culturelle et éducative des associations et des services publics de proximité :
 - . les démarches auprès des tout petits,
 - . l'accompagnement à la scolarité,
 - . les loisirs éducatifs
- l'implication des parents éloignées de l'écrit
- la territorialisation des projets éducatifs et la formation des partenaires locaux.

L'emploi du terme illettrisme à la place de celui d'échec scolaire pour parler d'enfants et de jeunes encore scolarisés est récent⁹. C'est avec le plan d'action du ministre Luc Ferry que la prévention de l'illettrisme est devenue depuis 2002 un chantier prioritaire du Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche.

⁸ Cadre national de référence téléchargeable sur le site de l'ANLCI www.anlci.gouv.fr

⁹ Anne-Marie Chartier (INRP), *Approche historique de l'illettrisme* dans : DESCO, Prévenir l'illettrisme dès l'école : pourquoi ? Comment ? Actes de la conférence-débat du 23 mai 2003

Ce plan d'action était organisé autour de cinq mesures¹⁰ ou objectifs stratégiques : envisager les apprentissages de base selon un processus continu tout au long de la scolarité, expérimenter de nouveaux dispositifs - dont la création de classes de CP à effectifs très réduits -, développer des activités périscolaires, introduire les technologies de l'information et de la communication (TIC) en classe ou en auto-formation, être attentifs aux élèves nouvellement arrivés en France et aux élèves porteurs de handicaps.

Des expériences antérieures ont cependant contribué au même objectif :

1. *Les classes d'adaptation* créées en 1970, fonctionnaient surtout en classes fermées sur le département malgré le fonctionnement souple et ouvert qu'on suggérait au niveau des textes officiels (classe à mi-temps, groupes temporaires). Les élèves en difficulté d'apprentissage, par une prise en charge adaptée, devaient pouvoir réintégrer un cursus normal. Un grand nombre de classes ont été fermées depuis, et on préfère maintenant fonctionner en classe ouverte : l'enseignant d'adaptation reçoit 5 à 6 élèves sur certains créneaux horaires.
2. Simultanément, sont créés des groupes d'aide psychopédagogique (GAPP) pour apporter une aide individuelle à des élèves présentant des difficultés plus lourdes. Les GAPP ont été remplacés en 1990 par *des réseaux d'aide aux élèves en difficulté (RASED)*
3. *Les classes à effectif réduit des ZEP ou des REP* ont été le fruit d'une politique de discrimination positive en faveur des zones d'éducation prioritaire (ZEP).

2.2. Positionnement du Contrat de Ville de Marseille en matière d'illettrisme

L'illettrisme n'est pas affiché comme une priorité dans le contrat de ville, mais est abordé dans le cadre plus global de la réussite éducative et de la lutte contre les inégalités scolaires, et donc essentiellement sur le volet de la prévention.

La thématique Education : une responsabilité partagée

La politique de la ville promeut une définition large de l'éducation qui comprend l'ensemble des interventions concourant au développement et à la socialisation de l'individu.

La transmission des savoirs fondamentaux et l'apprentissage de la vie sociale et de la citoyenneté sont au cœur de ces interventions.

Le champ de la responsabilité partagée de l'éducation s'inscrit dans une approche globale qui prend en compte le temps de l'enfant et du jeune, bien au-delà de leur prise en charge par l'Education nationale. Entre l'école et la famille, les temps libres des enfants sont importants : le temps périscolaire est de l'ordre de 750 heures en moyenne pour un enfant de primaire et le temps extrascolaire a été évalué à plus de 200 journées de congé. On appelle ainsi activités périscolaires toutes les activités se déroulant dans la continuité du temps scolaire, essentiellement en fin de journée et activités extrascolaires celles du mercredi ou du samedi si les enfants sont libérés d'obligations scolaires ainsi que les vacances scolaires.

Le programme de la responsabilité partagée de l'éducation relève d'une continuité d'actions dans une multiplicité de lieux, l'objectif étant la réussite scolaire et sociale de l'enfant et du jeune dans une logique d'intégration.

La thématique se décline en huit priorités :

- maîtrise de la langue,

¹⁰ DESCO, *Prévenir l'illettrisme dès l'école : pourquoi ? Comment ?* Actes de la conférence-débat animée par Jean-Paul de Gaudemar, directeur de l'enseignement scolaire, 23 mai 2003. p.5

- socialisation des très jeunes enfants,
- apprentissage de la vie collective et de la citoyenneté,
- mise en place d'activités péri et parascolaires,
- la lutte contre l'absentéisme et la déscolarisation
- la réflexion autour de la fonction parentale,
- la santé,
- la requalification des établissements et équipements.

Le projet éducatif local s'appuie sur le réseau d'éducation prioritaire (REP) de Saint-Antoine et le contrat éducatif local.

Le contrat éducatif local (CEL), outil privilégié de l'organisation cohérente des actions éducatives hors temps scolaire, constitue le support contractuel pour tous les projets qui concernent le péri et l'extra scolaire. Pour autant, au jour de l'étude aucun projet concernant la lutte contre l'illettrisme n'est inscrit dans ce quartier sur le CEL

L'accompagnement scolaire s'appuie sur trois types d'action : Coup de Pouce, Accompagnement au Travail Scolaire Personnalisé, Contrat d'accompagnement local à la scolarité (CLAS).

Les dispositifs “ Coup de pouce ” sont nés des travaux de G. Chauveau sur les facteurs liés à l'apprentissage en lecture. Ils sont portés par l'association ApfEE (Association pour favoriser une Ecole Efficace) qui a mis en place un partenariat éducatif, Ministère de l'Education Nationale, municipalités, avec le soutien du FAS (Fonds d'Action Sociale), de la CNAF (Caisse Nationale d'Allocations Familiales) et de la Commission Européenne.

Selon l'auteur, l'action se veut une action préventive de l'échec dans ce domaine, de nature périscolaire et péri-familiale, l'action reposant sur la participation et la formation des parents.

Les objectifs sont de deux ordres :

- réduire les disparités dans le temps d'apprentissage périscolaire
- mobiliser et dynamiser l'ensemble des instances éducatives -école, familles, structures périscolaires- sur le temps périscolaire de la lecture et faire le lien entre ces trois instances.

Ce dispositif d'accompagnement scolaire s'adresse aux enfants de cours préparatoire qui ne semblent pas avoir un environnement socio-familial favorable en matière de suivi scolaire ou de culture (culture scolaire peu présente dans la famille, suivi scolaire irrégulier, peu d'activités sur l'écrit en dehors de l'école...). Ces enfants, s'ils sont considérés comme “ fragiles ” en lecture par leurs enseignants peuvent être accueillis dans le dispositif(le choix des enfants à accueillir relève des enseignants). L'action se situe hors temps scolaire mais est organisée en collaboration avec l'institution scolaire, notamment parce que les dispositifs sont implantés dans les écoles. Concrètement, les enfants sont regroupés en petits groupes (le plus souvent de 5 élèves) sous la responsabilité d'un enseignant ou d'un étudiant. La durée de prise en charge quotidienne est d'une heure trente pendant laquelle les activités suivantes sont proposées : détente dont goûter (pendant environ une demi-heure) et activités de type lecture-écriture dont devoirs et un quart d'heure en fin de séance consacré à l'écoute d'une histoire.

Les enfants comme leurs parents s'engagent à accepter les règles de fonctionnement, soit une forte assiduité aux séances pour les enfants et, pour les parents une participation à au moins une séance au cours de l'année.

Une étude sur les dispositifs “ Coup de Pouce ” dans les écoles de la ville de Colombes a été conduite durant l'année 2000-2001 sur l'ensemble des élèves de CP soit environ 900 élèves . Cette étude a donné lieu à une publication de Céline Piquée et de Bruno Suchaut : “ Les

opinions des acteurs confrontés à l'évaluation externe. Le cas d'une action d'accompagnement scolaire au CP ”.

Parmi ces élèves, 200 ont été accueillis dans le dispositif “ Coup de Pouce ”.

Nous retiendrons les conclusions suivantes :

“ On observe des résultats très différents selon les caractéristiques scolaires des élèves puisque ce sont uniquement les enfants les plus faibles en début d'année scolaire qui semble bénéficier du dispositif : ces élèves très faibles ont des progressions supérieures de 4,5 points à celles des élèves comparables et également très faibles qui n'ont pas été pris en charge dans ce dispositif. Les élèves faibles et les élèves moyens quant à eux ne progressent pas différemment selon qu'ils ont bénéficié du dispositif ou non (les coefficients ne sont pas significatifs). En revanche, on note un effet négatif auprès des élèves forts, estimé à -6,1 points. ”

Cette étude tente de fournir une autre image de l'efficacité du dispositif par une analyse qui s'appuie les opinions des acteurs impliqués, à savoir les enseignants et les parents concernés. “ De façon très majoritaire les enseignants estiment que le dispositif exerce un effet positif sur les élèves puisque pour près de 9 élèves sur 10 cet effet est jugé bénéfique...Lorsque l'on interroge les enseignants à propos de l'effet du dispositif dans différents domaines, ils notent des améliorations sensibles sur les comportements des élèves. Les pourcentages d'opinions positives oscillent entre 76 à 85 %... ”

Quant aux points de vue des parents, “ ils sont en effet plus de 98 % à déclarer être satisfaits du dispositif. ” Plusieurs raisons sont invoquées : intérêt du travail en petit groupe, individualisation de l'apprentissage, effet bénéfique sur les comportements et les attitudes des enfants en matière d'autonomie, de confiance en soi, aspect ludique des activités proposées...Les parents constatent d'autre part, un plus grand intérêt pour la lecture-écriture (93,3 % de réponses affirmatives), pour les livres (81,7 %), pour l'école (81 %).

2.3. Les actions significatives

Parmi les différentes thématiques du Contrat de Ville, nous n'étudierons que « l'Education, une responsabilité partagée - RED », au sein de laquelle nous pouvons intégrer la lutte contre l'illettrisme.

En 2004, vingt trois projets ont été programmés (sept en loisirs et huit en sports) dans cette thématique. Selon les données qui nous ont été communiquées par l'équipe opérationnelle du territoire, six actions sont représentatives de la prise en compte de la lutte contre l'illettrisme dans le Contrat de Ville concernant le Parc Kallisté.

Thème dans le CV	Sous-thématique CV	Nom de l'action	Porteur
Contrat CAF	accompagnement scolaire	CLAS	C.S. Kallisté Granière
Responsabilité partagée de l'éducation RED	Maîtrise de la langue	Bibliothèque : Atelier lecture écriture	C.S. Kallisté Granière
RED	Accompagnement des parents	Soutien éducatif parents école quartier	C.S. Kallisté Granière
RED	Accompagnement des parents	Femmes familles	Association des équipements collectifs Les Bourrely (CS)
RED	Accompagnement des parents	Espace famille	Fédération des amis de l'instruction laïque FAIL

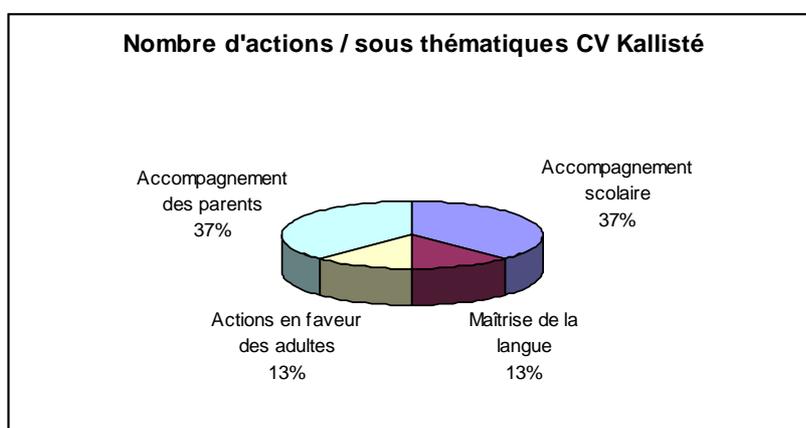
Dans la thématique « Santé », le Contrat de Ville développe trois axes qui concernent le Parc Kallisté :

- le projet du Pôle santé Kallisté,
- la mise en place de l'Atelier Santé Ville Nord en partenariat avec le CODES,
- le soutien aux actions sur la prévention de conduites à risques dans les établissements scolaires.

Thème dans le CV	Sous-thématique CV	Nom de l'action	Porteur
Santé, accès aux soins et prévention des dépendances	Actions en faveur des adultes	Santé et médiation	Initiatives citoyennes pour l'insertion ICI

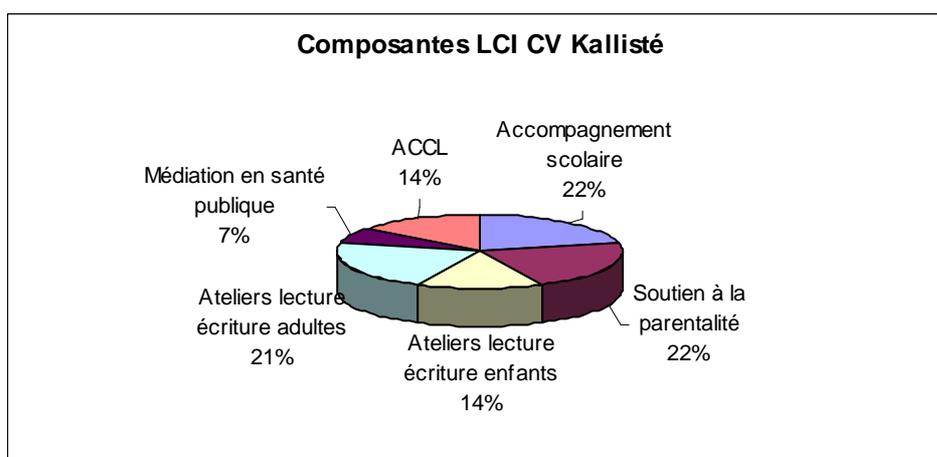
Les thématiques

Un premier classement permet de dégager le nombre d'actions pour chaque sous-thématique du Contrat de Ville, selon la répartition suivante :



Parmi ces actions, nous n'avons retenu que ce qui peut être considéré en lien avec la lutte contre l'illettrisme, c'est-à-dire, ayant une composante linguistique.

La répartition selon les composantes se présente alors ainsi :



Les informations fournies par l'équipe opérationnelle du Contrat de Ville sur les projets 2004 ne permettent pas d'établir une analyse financière de la situation particulière sur Kallisté.

De ce fait, il est impossible de démontrer précisément la part des engagements des bailleurs et leurs évolutions ou tendances dans le temps.

2.4. Les écoles

Elles sont au nombre de trois, toutes au cœurs du quartier : deux écoles primaires et une école maternelle. Le groupe scolaire Kallisté regroupe deux école Kallisté I et Kallisté 2

Le groupe scolaire se compose de la manière suivante : 22 classes (5 CP, 4 CE1, 3 CE2, 3 CM1, 3 CM2, 2 CLIN, 1 CLIS , 1 ADAPT), 450 élèves. Les écoles ont un dispositif RASED¹¹

Les résultats de l'évaluation en CE2 de l'ensemble du groupe scolaire donne un écart important avec les moyennes nationales :

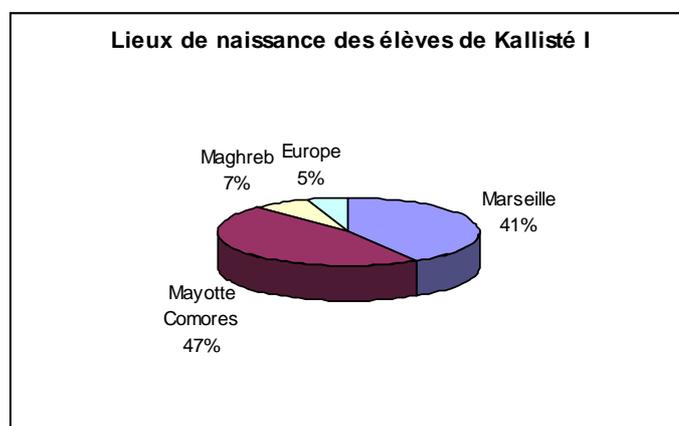
En 2002 : 46,7% ont réussi l'évaluation en français (contre 41% en 2001) pour une moyenne nationale qui est à 72% ; 51,9% ont réussi l'évaluation en mathématique contre 67,1% pour la moyenne nationale.

a. Ecole élémentaire Kallisté I

Selon les informations statistiques sur l'année scolaire 2003-2004 fournies par l'école élémentaire mixte Kallisté I (effectif de 200 à 210 élèves), cette école possède 2 cours préparatoires comprenant respectivement 21 et 20 élèves (effectif réduit), domiciliés à 88% au Parc Kallisté. L'école ne bénéficie pas du dispositif de CP aménagé. Les pays d'origine des élèves de CP se répartissaient ainsi :

Ces proportions correspondent à celles observées sur l'ensemble de l'école qui étaient de : 71% de Mahorais, Comoriens, 13% de Maghrébins, 5% de Gitans et 11% d'autres origines.

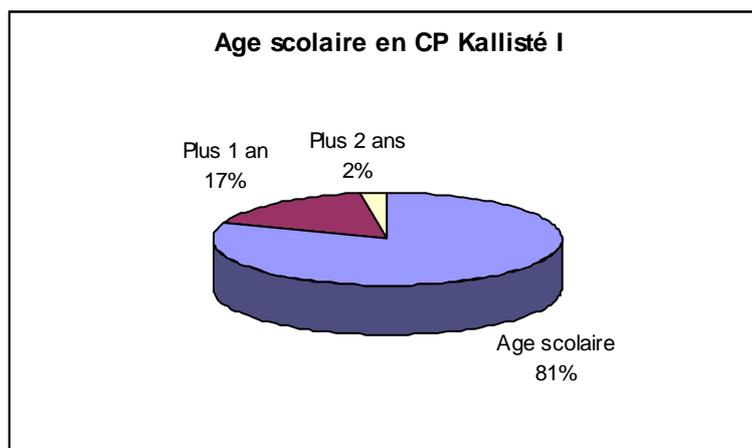
Les lieux de naissance des enfants en CP en 2003-2004, sont aussi sensiblement les mêmes que ceux de l'ensemble des élèves de l'école : 50% à Mayotte et aux Comores, 38% à Marseille et en France, 8% au Maghreb, 4% en Europe.



Ces chiffres sont à poser en regard de la très forte proportion d'enfants nés à l'étranger, dans des pays où le français est une langue seconde. De plus, une grande partie des enfants nés à Marseille ou en France appartiennent à des familles où l'on ne parle pas le français à la maison.

¹¹ Le RASED est un dispositif regroupant des professionnels formés et qualifiés selon leur spécificité. Il permet la mise en oeuvre d'actions diversifiées et complémentaires et se compose de : maîtres chargés de l'aide spécialisée à dominante pédagogique (maître E), psychologues, rééducateurs. Les RASED, régis par la circulaire d'avril 90*, ont pour vocation de faciliter l'adaptation, l'intégration et la réussite scolaire.

L'âge scolaire des CP se présentait ainsi :



Ces chiffres révèlent qu'une grande proportion des élèves qui ont redoublé en maternelle ou en CP, ont commencé leur scolarité avec un retard qui ne se comble pas. Ce phénomène de retard scolaire s'accroît plus significativement quand on observe l'ensemble des élèves de l'école, puisque : 1% avait un an d'avance, 54% l'âge scolaire requis pour la classe, 32% un an de plus, 12% deux ans de plus et 1% trois ans de plus. L'évolution de la proportion d'âge normal dans la classe, passe d'environ à 80% en CP, à 50% en CM2.

Ces informations ne fournissent pas d'indicateurs du temps de résidence en France. Nous ne pouvons donc pas identifier les primo arrivants. Nous ne pouvons pas avoir l'origine précise des enfants provenant des pays de l'Europe de l'Est et aucune donnée n'est relevée concernant leur caractère francophone ou non.

Les deux classes de CP sont renforcées par deux assistants d'éducation qui encadrent des enfants à tour de rôle dans quatre classes : les deux CP et les deux CE1.

Une enseignante a été affectée à une classe CLIN¹² / CRI. Elle signale huit primo arrivants dans ses rangs : sept francophones et un non francophone.

L'équipe éducative CP considère que de nets progrès sont enregistrés dans les apprentissages et les compétences acquises. Le dispositif permet de consacrer plus de temps avec les enfants de manière individuelle ; il rend plus disponible les enseignants pour s'occuper des élèves qui sont hors des dispositifs.

L'équipe éducative n'a pas communiqué les résultats de l'évaluation du CE2 (moyenne selon l'IEN = +/- 50%), mais exprime le sentiment suivant :

- le niveau des CP et CE1 est bon, voire serait en évolution positive, résultat selon elle, des dispositifs mis en place pour ces classes,
- le niveau à partir du CE2 serait très moyen, voire accuserait une évolution négative, à cause du départ des meilleurs élèves vers d'autres établissements hors du Parc Kallisté.

Par ailleurs, les enseignants relèvent que les problèmes comportementaux et l'absentéisme sont persistants.

b. L'école élémentaire mixte de Kallisté II

Elle comptabilise 220 élèves, dont 80% seraient d'origines Mahoraise et Comorienne, 10% des pays du Maghreb et 10% répartis entre des Gitans et des pays de l'Europe de l'Est.

¹² CLIN : Classe d'initiation au français pour élèves étrangers

Les primo arrivants actuels se situeraient principalement parmi les enfants d'origine maghrébine, les Gitans et ceux venant des Pays de l'Est, soit un peu plus de 20% des effectifs totaux de l'école. Par contre, l'équipe éducative de Kallisté II les considère comme des non francophones.

L'école dispose de deux CP ayant chacun un effectif de +/- 20 élèves. Les enseignants sont aidés par deux assistantes d'éducation à mi-temps sur les CP, qui par période de deux heures, prennent en charge un groupe d'élèves. Une classe CLIN /CRI est en place pour les primo arrivants. Une CLIS¹³ prend en charge 12 enfants (cas de handicapés et de déficients mentaux). Dans chaque classe, des groupes de niveaux sont définis au début de l'année pour permettre d'appliquer une pédagogie différenciée.

L'équipe éducative est composée de 12 enseignants, parmi lesquels 8 sont des professeurs des écoles sortants de l'IUFM et 4 sont titulaires. La volonté principale de l'équipe serait de tendre vers une stabilité des effectifs et se recentrer sur la mission éducative de l'école.

La situation scolaire est caractérisée par un absentéisme négligeable (sauf pour les élèves Gitans et des Pays de l'Est), ainsi que par peu d'accidents. 30% des effectifs seraient signalés comme devant être appuyés par les dispositifs RASED, CLIN / CRI, soit soixante six élèves. Les moyens mis à disposition sont insuffisants pour répondre à cette demande.

Les résultats de l'évaluation de CE2 sont alarmants :

- en français, global = 35% et outils de la langue = 32% (CIRCO, global = 53% et outils de la langue = 52%),
- en mathématiques, global = 45% et problèmes = 35% (CIRCO, global = 56% et problèmes = 47%).

Pour améliorer cette situation, l'attente principale serait la réduction des effectifs des CP et CE1, pour descendre à 18-19 élèves par classe ; le renforcement par une assistante d'éducation à plein temps sur les CP, ou le dédoublement des classes suivant les effectifs.

c. L'école maternelle de Kallisté,

L'école est composée de huit classes rassemblant 198 élèves des trois sections. Sans tenir une statistique précise, la direction pense que la répartition des origines des enfants est sensiblement la même que pour l'école élémentaire de Kallisté II.

Les primo arrivants ne sont pas identifiés comme tels : ils seraient peu nombreux ne sachant pas parler un rudiment de français. Le critère primo arrivant n'apparaît pas comme pertinent pour l'équipe éducative. En revanche, la problématique linguistique principale se trouve dans le cas des enfants qui entrent en maternelle dans la petite section et qui ont un vocabulaire très réduit, du fait de ne pas parler français à la maison. La même raison fait perdurer cette situation en seconde année, avec des enfants qui, figurant sur les listes d'attente pour la petite section et qui n'ont pas été pris faute de places disponibles, entrent en moyenne section en ayant une pratique orale du français très restreinte.

¹³ La CLIS est une classe de l'école et son projet intégratif est inscrit dans le projet d'école. Elle a pour mission d'accueillir de façon différenciée dans certaines écoles élémentaires ou exceptionnellement maternelles, des élèves en situation de handicaps afin de leur permettre de suivre totalement ou partiellement un cursus scolaire ordinaire.

Les classes de grande section correspondent à deux postes et demi : une classe étant complétée par des élèves de moyenne section. Les effectifs sont en moyenne de vingt cinq élèves par classe.

Les enseignants sont huit, un par classe. Cinq postes ont été renouvelés cette année.

Cette situation ne facilite pas le travail de collaboration entre enseignants (conseil de cycle 2), ni l'avancement du projet école, ni la mise en place d'un dispositif particulier pour la prévention de l'illettrisme.

Les enfants souffrent de problèmes d'hygiène corporelle et le goûter de 10 heures remplace souvent le petit déjeuner. La socialisation des enfants hors de la cité est faible. Peu d'enfants ont l'occasion de sortir pour des loisirs.

L'école reconduit chaque année un projet d'école de la forêt afin de les faire sortir de la cité.

Selon les instituteurs, les familles issues du Maghreb parlent plus facilement en français à leur enfant (pour des raisons historique et linguistique).. Les familles venant des Pays de l'Est ainsi que les familles comoriennes parlent très peu le français et gardent la langue maternelle pour communiquer en famille. Les enfants ont un vocabulaire en français très limité.

Actuellement, il n'y a pas d'action périscolaire menée en partenariat avec l'école maternelle. Des projets sont en cours, avec une équipe éducative motivée et une certaine volonté participative des parents, pour avancer dans l'éducation à l'hygiène (lavage des mains et des vêtements), et l'éducation à l'environnement (utilisation de containers pour mettre les ordures). Le médiateur comorien du Centre Social Kaliste a été contacté pour relayer cette sensibilisation auprès de l'ensemble des familles de la communauté.

2.5 Les actions périscolaires

a. Le Centre Social : Accompagnement à la scolarité

Les actions périscolaires avec la population du Parc Kallisté sont principalement menées par le Centre social Kallisté Granière. Les actions proposées par le Centre social Bourrely, situé malgré tout dans la zone urbaine proche, n'attireraient que peu de résidents du Parc Kallisté.

Au Centre social Kallisté, une action Coup de pouce accueille trois groupes de cinq élèves de Kallisté I. Les ATSP (dispositif d'accompagnement au travail scolaire personnalisé) ne concernent que des élèves de Kallisté I. La part donnée aux devoirs scolaires est l'objet d'une controverse entre les enseignants et les animateurs. Les enseignants et les opérateurs reconnaissent que le partenariat repose plus sur une relation de personnes et sur une structuration concertée. Toutefois, les actions enregistrent de bons résultats parce qu'elles se passent dans l'école, ce qui facilite la coordination entre les animateurs et les enseignants.

Les CLAS¹⁴, qui se passent dans le Centre social, rassemblent trois groupes de cinq élèves, venant de Kallisté I et Kallisté II. Les parents participent trois fois par an aux séances. Le lien vers un soutien à la parentalité avec les mères de familles est réalisé à l'aide d'un atelier lecture écriture qui réuni quinze femmes dans le Centre social. La demande de ce type d'activité est très grande; un projet d'insertion sociale par le loisir et un dossier de financement pour ouvrir un atelier complémentaire sont en cours d'élaboration.

¹⁴ - Contrat locaux d'accompagnement à la scolarité a pour objectif : Contribuer, aux cotés de l'école, à la réussite scolaire et l'insertion sociale de tous les jeunes dans la perspective de l'égalité des chances pour tous- Aider les jeunes à acquérir des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'accès au savoir- Elargir les centres d'intérêt des enfants et adolescents, de promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté- Accompagner les familles dans le suivi de la scolarité de leurs enfants

- Club lecture écriture CLE, porté par le Centre social Kallisté Granière.

Les CLE sont soutenus par la Ville de Marseille, Mission socio-éducative pour la réussite scolaire.

L'action du CLE est complémentaire de celles des activités scolaires d'apprentissage de la lecture. Elle répond à la demande de l'école parmi les activités scolaires du soir.

Les élèves sont repérés en CP, comme étant ceux "qui n'arriveront probablement pas à acquérir les compétences requises de lecture en fin de CP". Une liste est proposée par l'école au porteur de projet pour l'organisation des séances. Les parents assistent à une réunion préparatoire et s'engagent à assister à plusieurs séances par an. Un contrat d'engagement est signé. Au CS, quatre groupes de cinq enfants se retrouvent quatre soirs par semaine, par séquence d'une heure trente, encadrées par un accompagnateur recruté par la Ville de Marseille. Les résultats constatés sont de l'ordre de 80% de réussite de l'apprentissage de la lecture (soit sur cinq enfants, quatre en reçoivent des effets bénéfiques).

Un projet du Centre Social consisterait à avoir cette activité dans l'école, le soir, par séquence de vingt minutes.

Le Centre Social au travers de sa bibliothèque (personnel formé à la médiation du livre et de la lecture) est un outil de lutte contre l'illettrisme (le terme est directement employé dans la définition de leur projet). Découvrir la langue au travers de la lecture plaisir (racontage d'album, heure du conte, choix et orientation des lectures), accompagner les personnes vers la bibliothèque municipale de Saint André, atelier lecture écriture, exposition, travail avec les écoles, mise en place d'atelier de calligraphie avec l'espace lecture (ACELEM) de la Solidarité : la bibliothèque du centre social Kallisté s'inscrit déjà dans un réseau partenarial fort autour de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme.

b. Interface Famille Ecole, portée par FECOM (Fédération Comorienne).

L'action, intégrée au Contrat de Ville en 2003, comporte trois volets : accompagnement scolaire, médiation famille école, travail avec les partenaires.

L'accompagnement scolaire regroupe vingt quatre enfants de six à quatorze ans. On compte parmi eux 50% de Mahorais Comoriens et de 50% de Maghrébins.

Les primo arrivants représentent environ 40% de l'ensemble des enfants. L'expression en français est très faible ; elle résulte uniquement de l'oralité acquise à l'école. La lecture est en partie acquise, mais peu pratiquée. La plupart n'ont pas fréquenté l'école maternelle, ni en France, ni dans leurs pays d'origine. Quelques cas de Comoriens ont suivi l'école coranique à partir de quatre ans.

Les objectifs de l'activité consistent à adapter les enfants à l'école française en développant : l'écoute, la socialisation, la confiance en soi, le français oral, la lecture écriture. Les groupes sont animés par des étudiants en linguistique appliquée, formés au Français Langue Etrangère. Le déroulement se fait sous la forme d'ateliers d'expression orale, de lecture écriture, d'expression gestuelle (théâtre), avec un parcours individualisé (tests et programmes individuels).

Les résultats sont évalués chaque fin de mois, une coordination avec les enseignants se fait chaque trimestre. Les absences sont combattues par un travail avec les parents. L'utilisation d'un cahier de liaison entre les enseignants, les parents et les animateurs, serait considéré comme un plus.

Selon la FECOM, la médiation famille école se déroule dans des contextes culturels différents:

- les comoriens pratiquent un encadrement familial soutenu, il y aurait toujours la possibilité de communiquer en français avec au moins un membre de la famille,
- les mahorais ont un suivi familial marqué par l'analphabétisme des familles et le manque de communication en langue française. Ainsi, la présence de la famille se fait plus distante
- les familles maghrébines sont souvent éclatées et non francophones. Elles participent peu aux réunions.

La médiatrice scolaire de la FECOM regrette de n'être sollicitée, par les familles non francophones, que pour les problèmes d'absentéisme et de comportements des enfants.

Le travail avec les partenaires consiste surtout à effectuer des traductions avec le CEFISEM, pour une meilleure communication et de meilleurs résultats. Quelques réunions de concertation et de réflexion ont lieu entre opérateurs sur des thèmes pré établis.

c.Association Initiatives Citoyennes : médiation Santé

Pour répondre aux problèmes d'hygiène et de santé, l'association Initiatives citoyennes d'insertion ICI, développe une action sur la cité : Santé et Médiation (dans la programmation 2004 du Contrat de Ville).

Le projet consiste à améliorer l'accès aux soins et à la prévention des habitants de Kallisté, avec les structures d'offre de soins locales. Les activités sont : permanences d'information pour les familles, accompagnement auprès des professionnels de la santé, séances d'informations collectives, accompagnement des professionnels dans les familles, relais de proximité pour les établissements de santé, participation au diagnostic partagé de l'Atelier santé ville ASV de Marseille Nord.

Une relation ponctuelle reste établie avec les équipes éducatives des écoles de Kallisté. Auparavant l'action était intégrée au projet école, structurée dans un partenariat avec le Centre Social Kallisté, et comprenait des activités ciblées sur les difficultés de la langue française, clubs de lecture et d'écriture, des ateliers parents enfants axés sur les problématiques des primo arrivants. Maintenant les activités se cantonnent à des sessions d'informations sur l'hygiène, en partenariat avec le CODES, dans les écoles, et quelques réunions d'informations avec les parents d'élèves dans les Centre Social de la zone. Le partenariat avec les écoles est ressenti comme plus distant.

Une relance des activités (et du cheminement vers de nouveaux partenariats) peut s'observer à partir des sorties thématiques qui fonctionnent bien. Un travail quasi individuel est engagé sous la forme de groupes de paroles, comprenant pour chaque séance une ou deux familles seulement, dans le cadre des consultations de la PMI.

3. Les acteurs, les publics

3.1 Les acteurs

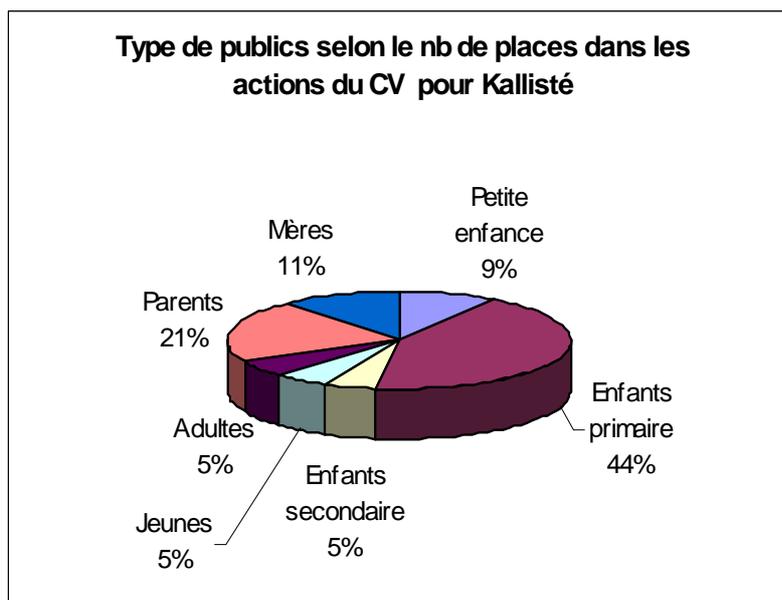
Les types d'opérateurs (maîtres d'ouvrage / porteurs de projet), du domaine de la prévention de l'illettrisme dans les actions Contrat de Ville pour Kallisté sont les associations éducatives, sociales, citoyennes, et les centres sociaux.

L'équipe opérationnelle du Contrat de Ville a diffusé les appels d'offres des différents bailleurs pour permettre aux associations de poursuivre leurs objectifs de prévention de l'illettrisme. Ainsi, les associations se sont orientées vers différents dispositifs :

- celui de la DDJS, comprenant le Contrat jeunesse, le CEL, les associations dédiées,
- ceux du type convention CAF (CATE), FASILD
- l'appel à projets pour la fonction parentale et le réseau REAAP,
- les dispositifs bénéficiant de financements de Droit commun, comme le Contrat temps libre CTL,
- les subventions d'actions de droit commun...

3.2 Les publics visés et réellement rencontrés

La répartition des différents publics touchés par les six actions recensées dans le Contrat de Ville se présente ainsi :



Un rapprochement entre la population enfantine du quartier en âge scolaire et le nombre d'enfants participants aux actions dans le Contrat de Ville, n'est pas envisageable, vu les tranches d'âge utilisées par l'information fournie par l'AGAM (source RP 1999) :

Indicateurs	Nombre	%
Population âgée de 0 à 6 ans	403	16,15
Population âgée de 7 à 12 ans	380	15,23
Population âgée de 13 à 18 ans	344	13,79

Aux vues des actions de prévention de l'illettrisme dont nous avons eu connaissance, nous pouvons dire que les publics réellement touchés sont :

La petite enfance / maternelle

- Francophones ayant besoin de soutien scolaire pour apprendre le français oral et écrit (temps scolaire et périscolaire)
- Francophones ayant besoin d'accompagnement scolaire (temps périscolaire)

Les enfants / primaire

- (quelques) primo arrivants non francophones et francophones, ayant besoin d'accompagnement scolaire (temps périscolaire)

- Francophones ayant besoin de soutien scolaire pour apprendre le français (temps scolaire et périscolaire)
- Francophones ayant besoin d'accompagnement scolaire (temps périscolaire)

Les adultes

- Femmes / Hommes immigrés résidents en France, ayant besoin d'apprendre le français, pour une insertion sociale et le soutien à la parentalité

Notons, que le critère de primo arrivants n'est pas considéré comme un objectif opérationnel particulier, ni traduit par des actions spécifiques.

3.3. Les difficultés rencontrées

Difficultés liées à l'école

Les difficultés scolaires concernent : l'absentéisme, la déscolarisation, les difficultés pour les parents, souvent analphabètes, illettrés ou ayant été peu scolarisés eux-mêmes, à comprendre le bien fondé d'étudier, à suivre la scolarité des enfants...

Les professionnels de l'EN considèrent comme problématique prioritaire, le fait de redonner du sens à l'école et de permettre aux élèves de maîtriser les savoirs de base.

Le RASED marque la volonté d'une équipe d'enseignants, autour de la psychopédagogie, de s'engager sur de nouveaux projets écoles.

Le besoin de stabiliser les équipes et les dispositifs répond à la recherche d'une cohérence de l'activité professionnelle de l'éducation. Les dispositifs sont faits pour répondre à une partie des difficultés des élèves, mais les problèmes sont généraux. Les écoles sont des écoles de la cité, où il n'y a pas de mixité sociale, où les conditions de vie sont déplorables. Elles sont assaillies quotidiennement par tous les problèmes socioéconomiques des habitants, qui rejaillissent sur l'activité éducative dans son ensemble.

Les équipes éducatives des deux écoles élémentaires relèvent des difficultés récurrentes en relation à l'aménagement du rythme scolaire, maintenant appelé les après-midi éducatives AME. Sans remettre en cause le dispositif des deux après-midi par semaine, il est constaté que le déroulement de ces activités ne parvient pas à se faire sans perturber l'organisation de la discipline dans les écoles. Les règles n'étant pas les mêmes, elles influencent des comportements différents dans les écoles.

La relation école/famille

Nous voudrions aborder le sujet de la difficulté de mobiliser les parents d'élèves, sur des projets ou sur la prise de responsabilité parentale, la position de citoyen dans la cité, à partir de ce qu'il en est dit.

La relation famille école est traduite, dans les discours, par des propos différents, voire contradictoires :

- les animateurs sociaux et quelques agents des services publics soutiennent que les familles affirment avoir le souci de scolariser les enfants et de suivre leur scolarité ; pour 80% des enfants qui fréquentent les activités d'accompagnement scolaire il s'agit de démarches directes des parents ; les parents suivent les activités périscolaires des enfants...
- les enseignants parlent d'un manque d'intérêt pour l'école de la part de nombreux parents ; du lien avec les familles plus difficile à identifier et à établir ; de l'absence des parents lors des réunions...

Il semble que le problème réside dans la situation de communication, où la langue française ne peut pas être le seul vecteur de communication, pour que tous les acteurs (parents et enfants inclus) puissent s'exprimer, dialoguer, se comprendre.

Le partenariat

On note également un déficit de concertation et de volonté partenariale entre certains enseignants des institutions scolaires et certains agents sociaux et associatifs du secteur. Les premiers argumentant le manque de professionnalisme des seconds.

3.4. Les atouts et les limites, les besoins repérés

Les conventions des bailleurs avec le Centre social de Kallisté Granière sont en cours de renouvellement. Pour cela, le Centre social est dans la phase d'élaboration d'un Projet social sur le moyen et le long terme. L'ensemble des activités menées actuellement se fait sur la base d'une programmation, sur laquelle une concertation de proximité devrait construire le projet avec les partenaires locaux.

Les primo arrivants

L'organisation de projets adaptés pour aider les enfants primo arrivants et les enfants en difficulté, serait à compléter de façon cohérente entre les différentes écoles et les partenaires sociaux et associatifs. Ceci, dans le but d'une volonté d'intégrer dans l'école les enfants, avec leur spécificité, pour l'accueil et la réussite de tous les élèves dès la rentrée scolaire.

Des actions scolaires et périscolaires particulièrement destinées à cette population, étant donné ses caractéristiques, manquent dans la programmation.

Un médiateur a été embauché dans chacun des deux Centres sociaux sur zone. Issus des communautés locales, ils sont parfaitement aptes à faciliter la relation des familles avec leur environnement social et administratif. Dans ce cadre, ils interviennent sur les questions éducatives que se posent les parents hors de l'école. Leur fonction pourrait être élargie à la relation famille école avec un positionnement plus intégré dans les écoles : interface entre l'équipe éducative et les parents, communication d'informations, traducteur auprès des parents...

La Fédération Comorienne FECOM, enregistre une grande demande de formation des familles sur l'accompagnement scolaire et la parentalité. Un projet de formation de parents relais est en élaboration. Il serait destiné principalement à des parents Mahorais. Un besoin de cours d'alphabétisation est formulé par des femmes (mères de familles) dans la perspective du soutien à la scolarité.

Renforcer le partenariat

Le projet de mise en réseau des trois centres sociaux du secteur : Kallisté-Granière, Bourrely, Solidarité, devrait permettre un maillage local efficace entre les opérateurs sociaux.

Le partage des expériences et des compétences est un atout pour une réponse efficace aux problématiques sociales qui se posent. En complément, l'état et la diversité des équipements dans le secteur appellent à une mutualisation des moyens. Les liens peuvent être renforcés avec la bibliothèque municipale de Saint André et des actions spécifiques peuvent y être délocalisées.

Cette nouvelle organisation se présente comme une voie importante pour le développement d'un partenariat diversifié avec les associations issues de la société civile qui cherchent des représentations. Pour participer à une réponse efficace en terme de dispositif global, la prise

en considération, la dynamisation et la structuration de ces associations, apparaît comme un besoin prioritaire et incontournable.

Besoins repérés

En fonction d'un complément pour des publics ciblés, mais sans avoir une mesure précise de leurs besoins, des actions pourraient s'accroître sur les types de publics suivants :

Petite enfance / maternelle

- Primo arrivants non francophones ayant besoin d'apprendre le français oral et écrit (temps scolaire et périscolaire)
- Primo arrivants francophones ayant besoin d'apprendre le français oral et écrit (temps scolaire et périscolaire)

Enfants / primaire

- Primo arrivants non francophones ayant besoin d'apprendre le français, de soutien scolaire et d'accompagnement scolaire (temps scolaire et périscolaire)
- Primo arrivants francophones ayant besoin d'apprendre le français oral et écrit, de soutien scolaire et d'accompagnement scolaire (temps scolaire et périscolaire)
- Francophones ayant besoin d'apprendre le français oral et écrit, de soutien scolaire et d'accompagnement scolaire (temps scolaire et périscolaire)

Adultes

- Femmes isolées, francophones ou non, nouvellement arrivées en France, peu scolarisées auparavant pour une insertion sociale et le soutien à la parentalité
- Jeunes filles / Femmes / Hommes, immigrés résidents en France, pas ou peu scolarisés auparavant, ayant besoin d'apprendre le français, pour une insertion sociale et le soutien à la parentalité

Pour compléter les actions socio-éducatives qui pourraient être développées sur la zone par des porteurs de projets, nous avons repéré les besoins suivants :

- dans les domaines qui ont été focalisés comme essentiels et prioritaires sur les écoles : ouvrir de l'école vers les parents ; travailler en lien avec les centres sociaux
- des domaines pédagogiques innovants à généraliser et multiplier : clubs lecture écriture CLE (temps scolaire et périscolaire) avec distribution de livres ; pédagogie différenciée dans l'accompagnement scolaire ; sorties de classes en dehors du quartier
- dans des domaines complémentaires à investir et à développer : éducation à la santé et à l'hygiène, éducation à l'environnement (activités en temps scolaire et périscolaire)
- dans des domaines porteurs non sollicités par les maîtres d'ouvrage : activités sportives et de loisirs (en temps scolaire, périscolaire et extrascolaire)
- dans des domaines à développer en direction des enfants : livres et lecture (activités en temps scolaire et périscolaire)
- dans des domaines à développer en direction des adultes : développer les ateliers lecture écriture pour lutter contre l'illettrisme (jeunes filles et mères de familles en priorité) ; actions de soutien à la parentalité pour une prise de responsabilité des parents avec la création d'associations type APE
- dans des domaines structurels : implication des travailleurs sociaux dans les REAAP, les CLAS, pour soutenir la création des APE

4. Les préconisations

Les caractéristiques socioéconomiques au Parc Kallisté, peuplement et emploi dans un contexte d'évolution démographique accélérée, fragilisent la cohésion sociale. Face à ce constat, la prévention de l'illettrisme est un enjeu stratégique important, pour favoriser le développement harmonieux de chaque enfant et soutenir les parents dans leur éducation.

4.1. Plan d'action préconisé

Le plan d'action proposé cible trois niveaux d'intervention :

1. Le niveau institutionnel qui regroupe les membres de l'équipe opérationnelle, le Directeur du Centre ressources politique de la ville de la région PACA, réseau des bibliothèques municipales

2. Les opérateurs de terrain : associations de proximité financées dans le cadre du contrat de Ville, établissements scolaires du secteur, mais aussi d'organismes de formation intervenant dans le secteur ou susceptibles de représenter une ressource supplémentaire dans un ou plusieurs des domaines d'action de la prévention de l'illettrisme identifiés par l'ANLCI et présentés en première partie :

- l'action de l'école tournée vers la réussite des apprentissages,
- l'action des professionnels de santé liée aux troubles sensoriels et du langage,
- l'action culturelle et éducative des associations et des services publics de proximité (démarches auprès des tout petits, accompagnement à la scolarité, loisirs éducatifs, implication des parents éloignés de l'écrit, territorialisation des projets éducatifs et la formation des partenaires locaux).

3. Les habitants du territoire

Tout âge confondu, ayant participé aux actions ou potentiellement concernés par la programmation.

La finalité de ce plan d'action réside dans la conjugaison de trois objectifs :

1. la mobilisation d'acteurs institutionnels pour la construction commune d'un projet territorial de lutte contre l'illettrisme, associant les opérateurs de terrain
2. la sensibilisation et la professionnalisation des acteurs du Contrat de ville et de leurs partenaires permettant de faciliter le repérage des situations d'illettrisme, et la traduction des besoins exprimés en actions,
3. l'information grand public sur les actions et services existants, une sensibilisation aux enjeux de l'éducation.

La conjugaison de ces trois objectifs doit permettre une cohérence d'intervention au profit des habitants du quartier.

L'idée de « projet » sous-entend l'implication d'acteurs internes représentatifs des différents réseaux d'acteurs. Enfin, la mise en œuvre de ces actions suppose d'identifier des outils existants ou à construire qui viendront appuyer techniquement et/ou financièrement la démarche.

Cette stratégie touche en particulier deux domaines :

- la petite enfance, surtout en situation vulnérable,

- les apports éducatifs qui doivent être complémentaires (scolaire, périscolaire, extrascolaire).

Elle nécessite une collaboration entre l'Education Nationale, les services municipaux et sociaux, les associations et les parents.

En réponse aux constats sur l'évolution démographique qui va prendre de l'ampleur, aux conditions difficiles dans lequel vivent les populations, aux problèmes relationnels avec ces populations, il est préconisé de mettre en place un groupe de travail partenarial qui engage une réflexion sur les problématiques scolaires éducatives et culturelles et les réponses à apporter.

4.2 Les enjeux essentiels issus de ce diagnostic sont les suivants :

a. La prévention dès la petite enfance

Les actions d'accueil de la petite enfance doivent être développées et diversifiées afin de prévenir des risques d'exclusion. Les problématiques des primo arrivants (socialisation, oralité du français), seraient à intégrer dans des actions pratiques pour la préparation à l'entrée à l'école maternelle.

Cette démarche demande d'être accompagnée par une sensibilisation des parents. L'information ciblée et convergente, concoure à généraliser l'entrée des enfants en maternelle : rencontres festives, lecture d'album dans des lieux divers de la petite enfance, collations avec projections, distribution de supports attractifs... Mais aussi groupes de paroles, alphabétisation des jeunes filles et des mères de familles, permanences d'accueil médicales, sociales, juridiques, peuvent servir de base pour approcher les parents ou tuteurs, et aborder le sujet.

Par ailleurs, avec le cycle 2, les dispositifs (lien GS-CP) et les actions (livres et lecture) sont à déployer dans leur ensemble et leur complémentarité pour une efficacité maximum. Voir les actions socio-éducatives qui pourraient être développées dans les besoins repérés.

b. Un dispositif d'accueil dédié aux primo arrivants

Les objectifs à atteindre pour :

- scolariser tous les élèves soumis à l'obligation scolaire,
 - contribuer à l'intégration sociale,
 - optimiser les moyens pour la réussite des apprentissages,
- nécessitent de reprendre et compléter le dispositif d'accueil des enfants primo arrivants.

Selon les textes, les élèves nouveaux arrivants en France ENAF sont ceux qui arrivent sans maîtrise suffisante de la langue française ou des apprentissages scolaires pour être admis ipso facto dans une classe ordinaire.

Au bout d'un an de présence en France, ces élèves ne seraient plus considérés comme primo arrivants. Hors, au vu de la brièveté de cette période, la problématique des difficultés liées à la maîtrise de la langue ne pas pour autant être évacuée.

Le recours général à l'appellation "primo arrivants" ne permet pas de faire une distinction graduelle entre les différents types de publics récemment arrivés qui correspondraient à des niveaux de "bain de langue", que l'on pourrait reconnaître comme étant des compétences orales dans la langue : moins d'un an, de 1 an à 3 ans de séjour, de 3 à 5 ans, plus de 5 ans de résidence en France...

L'efficacité du dispositif d'accueil des enfants nouveaux arrivants passe par la considération de quelques points :

- une rediffusion de l'information sur les textes officiels régissant le dispositif (circulaires)
- la réaffirmation du principe républicain d'égalité des droits,
- un dispositif le plus complet possible en terme d'offre, sur le temps scolaire et hors temps scolaire,
- l'intégration des savoirs de base en plus de la maîtrise de la langue, dans les contenus des actions, ainsi qu'une pratique individualisée avec une pédagogie adaptée aux publics,
- le rétablissement d'une relation positive entre les opérationnels (enseignants, animateurs, agents) et les familles.

Pour aider les enfants nouveaux arrivants à surmonter leurs difficultés, une pédagogie individualisée trouve son expression dans l'organisation de structures souples permettant de construire des projets adaptés, ainsi que dans la perspective d'une cohérence de l'action éducative.

Pour les primo arrivants et les récents arrivants, les Centres Sociaux et les associations concernées, jouent un rôle primordial dans l'intégration des enfants (et de leurs familles). Cependant, une plus grande cohérence doit être recherchée pour compléter et mettre en œuvre les actions de prévention de l'illettrisme. Nous faisons référence aux actions périscolaires d'accompagnement scolaire, aux ateliers lecture écriture, aux actions culturelles, sportives, de loisirs, ayant une composante linguistique.

c. Un accompagnement éducatif partagé

L'accompagnement des enfants dans l'organisation et le suivi de leurs activités est à construire ou à consolider, dans un continuum prenant en considération les temps de l'enfant et mettant en jeu le rôle des différents acteurs : l'Education Nationale, les parents, les partenaires socio-éducatifs et culturels, les associations de proximité...

Par exemple, dans le cadre du Contrat de Ville, il s'agit d'enrichir mutuellement les projets école et les actions en temps scolaire avec toutes les actions péri et extrascolaires. Ceci, dans une cohérence qui renforce les acquisitions (maîtrise de la langue et des savoirs de base) et considère les temps péri et extrascolaires comme une démarche éducative en lien avec la famille, l'école, la cité. Cette démarche passe par plusieurs objectifs :

- développer, chaque année, des actions éducatives nouvelles et innovantes, dans un cadre partenarial de mutualisation et de valorisation avec les écoles,
- informer les publics, pour une meilleure connaissance du système scolaire et de son offre de service, en particulier de tous les dispositifs et actions de prévention contre l'illettrisme,
- confronter les expériences de chacun par une mise en réseau des Centres Sociaux (projet déjà prévu) et une dynamisation et structuration du tissu associatif, sur des actions concourant à la prévention de l'illettrisme,
- créer, sinon adapter les services socio-éducatifs et culturels, pour des actions d'accueil et d'accompagnement aux publics (enfants et adultes), en considération avec leurs cultures,
- optimiser les offres et demandes d'emploi des animateurs sociaux et associatifs, ainsi que leurs besoins en formation.

Dans les aspects pratiques de méthodes de travail, l'élaboration de chartes tripartites (animateurs, enseignants, parents) et l'instauration d'un cahier de liaison entre les signataires seraient à généraliser.

En matière de prévention de l'illettrisme, excepté l'apprentissage du français en langue seconde, qui touchent directement les enfants en début de scolarité, il serait également souhaitable de mettre l'accent sur les problématiques d'exclusion scolaire des enfants, ou de

leur sortie prématurée du système scolaire, avec la perspective de l'illettrisme (l'absentéisme, la déscolarisation et leur conséquence : la perte des acquis scolaires/illettrisme).

En réponse, le développement d'un travail en partenariat entre les écoles (équipes éducatives), les Centres Sociaux (travailleurs sociaux), les services sociaux et de santé (agents DGAS, ADDAP, etc.), les associations (bénévoles et professionnels), le secteur culturel (bibliothèque municipale de Saint André), pourraient être initiés par un groupe de réflexion réunissant ces acteurs.

d. Le soutien aux parents

Il est essentiel de soutenir et de valoriser les parents en tant que premiers acteurs de l'éducation de leurs enfants.

Quelle que soit la situation sociale des parents, ils peuvent être confrontés à des difficultés sans pour autant être stigmatisés comme des familles à problèmes.

Les échanges entre parents permettent de bénéficier de l'expérience des autres au sein de groupes de paroles où les professionnels ont un rôle d'animateurs que d'experts des questions éducatives. Certaines actions de ce type existent déjà, nous les avons présentées plus haut, elles seraient à développer.

Un accompagnement sera nécessaire pour développer les activités d'écoute et le rattachement au réseau REAAP.

Un soutien devra être envisagé (projets et financements) pour répondre aux besoins de formation de médiatrices auprès des familles (jeunes filles et mères de familles).

e. Le complément et la cohérence des partenariats

Pour une plus grande efficacité, il est fondamental que les acteurs opérationnels se rapprochent afin de se concerter, pour harmoniser les objectifs et articuler les programmes d'actions, pour suivre et évaluer en commun les résultats obtenus.

Dans ce cadre partenarial, l'accent principal sera mis sur la cohérence en matière éducative des enfants, notamment pour les primo arrivants, par la mise en œuvre d'actions spécifiques identifiées à partir des besoins des publics.

Adossés à cet axe majeur, d'autres domaines éducatifs complémentaires seront soutenus :

- des actions d'information, d'expression et d'éducation à l'environnement urbain et naturel des enfants et des parents, visant un comportement de citoyen et une démarche participative,
- des actions d'information, d'expression et d'éducation à la santé, visant l'apprentissage d'une démarche d'hygiène et de soins, préventifs et curatifs, une orientation et un accompagnement vers les professionnels de la santé,
- à partir d'un état des lieux à réaliser, la définition d'une stratégie commune pour des enfants dans des situations pathologiques, psychologiques, ou présentant des handicaps. Après le repérage, l'orientation et le suivi médical, la démarche consisterait à décider, ou non, de la mise en œuvre d'actions éducatives spécifiques pour ces enfants,
- le pilotage d'un diagnostic annuel partagé entre les différents partenaires de la LCI, afin de suivre l'évolution des données, de suivre les actions en cours, d'analyser les résultats obtenus et de proposer des orientations pour les programmations.

Le questionnement sur l'accueil et le suivi particulier à apporter aux **enfants gitans**, rappelle qu'une information sur le dispositif mis en place doit être renouvelé auprès des équipes éducatives (enseignants et animateurs) et des parents.

Ce dispositif devrait reposer sur trois leviers :

- les équipes pédagogiques des écoles du secteur et l'aide éventuelle des maîtres spécialisés. Les assistants d'éducation peuvent également contribuer à améliorer les conditions de la prise en charge pédagogique de ces élèves
- un ensemble d'actions pour que les élèves bénéficient, autant que besoin est, des dispositifs d'aide et de soutien instaurés et individualisés dans les écoles. Un complément d'activités éducatives hors temps scolaire peut être établi par une coordination de l'Education Nationale avec les opérateurs sociaux et associatifs (associations travaillant avec la communauté gitane si elles existent),
- des échanges particuliers avec les familles pour une meilleure compréhension des bienfaits de l'éducation.

Annexes Listes des personnes ressources rencontrées.

PERSONNES RESSOURCES - ND LIMITE

Organisme	Nom	Fonction	Adresse	Tél.
Fédération Comorienne FECOM	Nassma ABDOU	Médiatrice scolaire	48 rue Mazenod 13001	04 96 11 61 30
ICI	Fatima AYOUBA	Médiatrice Santé	Parc Kallisté Bat D16	04 91 51 88 75
Education Nationale	Jean-Jacques BOEDA	IEN Circonscription	Marseille 12	04 91 51 13 36
CS Kallisté La Granière	Madi CHADUILI	Médiateur Ecole/quartier	Chemin des Bourrely	04 91 51 15 97
CS les Bourrely	Laila CHAMOUNA	Responsable secteur enfance famille	HLM Bourrelys	04 91 51 03 47
Education Nationale	Fanny DEVAU	Directrice remplaçante	Ecole élémentaire Mixte 1 124 Chemin des Bourrely	04 91 51 18 42
CV Notre Dame Limite	Robert DE VITA	Chef de projet	2 rue du Pescadou	04 91 03 88 61
CS les Bourrely	Jean-Jacques DUMONT	Directeur	HLM Bourrelys	04 91 51 03 47
ADDAP	Mme FLETCHER	Prévention spécialisée		
Education Nationale	Patrick GALUS	Coordinateur REP		04 91 09 02 02
DDTEFP	Colette GRANDO	Coordonnatrice Emploi Formation	DDTEFP	04 91 57 97 32
Education Nationale	Matar GUEYE	Directeur	Ecole élémentaire Mixte 1 124 Chemin des Bourrely	04 91 51 18 42
Education Nationale RASED	Mireille JOUANNAUD	Psychologue scolaire	Ecole maternelle Kallisté et écoles élémentaires mixte 1 et 2	06 83 29 54 77
CS Kallisté La Granière	Lucie MIRABELLS	Responsable Enfance/famille	Chemin des Bourrely	04 91 51 15 97
Education Nationale CLIS	MAURAUX	Animatrice CLIS	Ecole élémentaire Mixte 2 124 Chemin des Bourrely	04 91 51 12 32
Education Nationale	Samuel NALLIN	Directeur	Ecole élémentaire Mixte 2 124 Chemin des Bourrely	04 91 51 12 32
Education Nationale	Cyril OUVRIE	Directeur	Ecole maternelle Kallisté	04 91 51 37 85
CS Kallisté La Granière	Françoise RICHARD	Référente Point d'appui aux étrangers	Chemin des Bourrely	04 91 51 15 97
CS Kallisté La Granière	Marie José SANTIAGO	Bibliothécaire	Chemin des Bourrely	04.91.51.15.97

ANNEXE 2 – Sigles

AED	Assistant d'Education
ATSP	Accompagnement au Travail Scolaire Personnalisé
BCD	Bibliothèque Centre de Documentation
BDP	Bibliothèque départementale de prêt
CEL	Contrat éducatif local
CLAS	Contrat d'accompagnement local à la scolarité
CLSH	Centre de loisir sans hébergement
CRI	Classe de rattrapage intégré
CTL	Contrat temps libre
CODES	Comité départemental d'éducation pour la santé
GAPP	Groupe d'aide psychopédagogique
RASED	Réseau d'aide aux élèves en difficulté
REP	Réseau d'Education Prioritaire

ANNEXE 3 – Bibliographie

❖ Textes de référence

- Agence nationale de lutte contre l'illettrisme : cadre de référence (téléchargeable sur le site Internet de l'ANLCI, www.anlci.gouv.fr)
- Contrat de Ville de Marseille 2000-2006, 236 p. et Annexes
- Contrat de Ville de Marseille-Programmations 2003 et 2004
- Contrat éducatif local de Marseille
- DDTEFP, Région. Diagnostic territorial des Bouches du Rhône.
- DIV, Note de cadrage pour la mise en œuvre du programme « Réussite éducative » dans le plan de cohésion sociale (9 février 2005, document provisoire téléchargeable sur le site du CRPV PACA)

❖ Bilans et autres documents communiqués par les personnes rencontrées

- Bilan Contrat de Ville 2004
- Fiches action Contrat de Ville
- Bilan projet d'école Kallisté II
- Bilan statistique Ecole Kallisté I

❖ Autres documents

- APFEE, Coup de Pouce Clé : Livret de formation
- DESCO, Prévenir l'illettrisme dès l'école : pourquoi ? Comment ? Actes de la conférence-débat animée par Jean-Paul de Gaudemar, directeur de l'enseignement scolaire, 23 mai 2003.
- Economie & Humanisme, Evaluation de la thématique Education Partagée du Contrat de Ville de Marseille 2000-2003, document diffusé lors de la restitution du 29 juin 2004.
- Guide de l'accompagnement à la scolarité : fiches pratiques. 80 p. (téléchargeable sur le site du CNDP www.cndp.fr)

ANNEXE 4 Grille d'entretien et fiche action

CRITERES

* Identité de la structure

Structure

Localisation

Contact

INDICATEURS

Date de création, objet, activités
Champ et niveau d'intervention
Contact avec le public
Zone géographique d'intervention

Nom
Fonction, ancienneté dans
l'organisme,
Niveau d'intervention

1. L'offre d'actions existantes en matière de lutte contre l'illettrisme (LCI)

Intitulé et finalités de(s) action(s) contribuant à la LCI

Données internes et externes à
disposition
Participation aux travaux de
l'équipe territoriale

Type d'action (éducative, socioculturelle,...)
CV

Typologie des actions dans et hors
Représentation de l'illettrisme

Pertinence de l'action en relation aux besoins

Adéquation des objectifs de
l'action avec
les besoins réels (ou les problèmes
identifiés)

Public visé

Critères - Identification des acteurs
concernés

Nb de personnes sur l'année (capacité max et effectif réel)
Relation formation-emploi (lien métier, fonction, alternance...)
Affichage explicite LCI ? (0/N)

Partenariat mobilisé

Nature du / des partenariat(s) -
Articulation du / des
partenariat(s) :
complémentarité, renforcement,
substitution

Prise en compte des parents

Modes de relation avec les parents

CRITERES**INDICATEURS****2. Typologie des publics**

Public concerné

Connaissance des publics et de la question de l'illettrisme

Ont-ils déjà bénéficié d'actions ?

Situation sociale des personnes

Statut, culture, appartenance à une communauté, genre

Age

prévention

Scolarité antérieure

secondaire

Typologie des publics en

Non scolarisé ; primaire ;

Temps écoulé depuis la scolarité / la dernière formation

Nb d'années

Temps du séjour en France

Nb de mois ou d'années

Nb d'années

Nature et Degré des difficultés linguistiques

Typologie des publics pour la prise en charge des difficultés linguistiques

3. Les besoins et la demande

La connaissance de l'environnement et du milieu

Représentation / Connaissance de l'environnement

Les publics

Connaissance des publics et de la question de l'illettrisme

Les besoins

Les demandes

Les problématiques

Situation de départ des bénéficiaires

Facteurs favorables et/ou freins à l'apprentissage

CRITERES**INDICATEURS****4. L'analyse de l'offre**

Pour chaque action :

Origine et raison d'être de l'action (inscription dans l'environnement)

Pré requis exigés à l'action

Autres conditions d'accès (admin)

Analyse du contexte

Description d'un parcours type - Individualisation

Objectifs (compétences), contenus, organisation

Ressources (référentiels), suivi-évaluation

L'action accueille t-elle les publics cibles ?

Critères

L'accès à l'action pose-t-il pb ? (précisez la raison) inexistante

Information existante ou

	Information inadaptée aux personnes (cf. représentations) Adhésion/motivation Déperdition entre information/inscription et entrée dans l'action Repérage
Autres difficultés constatées réponses existantes	Avis des professionnels sur les
Les actions ou projets réussis	"Les bonnes pratiques" Critères

CRITERES

INDICATEURS

5. L'évaluation de l'action –

Efficacité de l'action
fixés

Résultats obtenus en relation aux objectifs

Disposez-vous de bilans par action ?

Outils d'évaluation utilisés –
Rapports d'activité - Critères
d'évaluation utilisés

Si oui, quel regard critique portez-vous sur ces documents ?

Quelles données peuvent-ils fournir ?

Individualisation de l'évaluation –
Orientations stratégiques

6. Le suivi de l'action

Impact de l'action
départ

Changements observés par rapport à la situation de

Apprentissage scolaire :

(enfants) Amélioration des résultats scolaires

Evolution des usages :

Expression orale

(jeunes) Poursuite/reprise de la scolarité

Lecture

(jeunes) Poursuite d'une formation qualifiante (ou non)

Expression écrite
calcul)

(adultes) Nouvelles pratiques (oralité, lecture, écriture,

Calcul

(adultes) Nouvelles pratiques

Compétences de base : repérage dans l'espace, le temps, raisonnement, compréhension,
mémorisation

(jeunes et adultes) Augmentation des compétences de
base

Evolution socioprofessionnelle
occupations

Nouvel emploi - Nouvelles

Rôle des parents dans le suivi

Modes de relation avec les parents

7. Les propositions d'amélioration de l'offre en terme de

Information

Publics concernés

Finalités (usages) - Impact

Objectifs – Adéquation avec la
demande/les besoins - Pertinence

Innovations : 1) sociale ; 2)
pédagogique ; 3) technologique ;
4) autres

Moyens

Résultats (usages) - Efficacité

Partenariat

Parcours - Individualisation

Proximité géographique

De quel autre type d'information auriez-vous besoin pour agir ?

INTITULE DE L' ACTION
(Merci de renseigner une fiche par action)

Nom de l'organisme :

Adresse :

Siège social

Lieu de formation

Tél, Fax, mél

Du siège social

Du lieu de formation

(Plan d'accès du lieu de formation?)

Site Internet (adresse)

Personne à contacter :

Publics concernés par l'action : bébés (0-3 ans), enfants, jeunes 16-26 ans, adultes
(soulignez le(s) public(s) concerné(s))

en situation :

. d'analphabétisme O/N

. d'illettrisme O/N

. d'apprentissage de français langue seconde O/N (précisez le niveau dans le pays d'origine)

. autres (précisez)

Répartition Hommes/Femmes:

Type d'action

Objectif de l'action

Action rémunérée : O/N

Modalités d'accès :

Prescription (Précisez : mission locale, ALE, PLIE, travailleurs sociaux) ? Oui/Non

Si oui - Où s'adresser, Comment ? Coordonnées des prescripteurs et contacts éventuels

Si non – Démarche à suivre, contact éventuel

Nombre de places

Durée moyenne

Organisation pédagogique :

Sessions programmées (date)

Entrées/Sorties permanentes O/N

Outils et méthodes utilisées (précisez les domaines de formation et les noms des outils)

Validation O/N (si oui, précisez)

Horaires et jours d'intervention

Actions complémentaires réalisées et autres domaines d'intervention (précisez les actions dominantes de l'organisme)

Partenariats contractualisés :

Réseau :

Selon vous, l'action est-elle adaptée aux besoins des personnes accueillies ? (précisez)

Quels sont d'une part les aspects positifs de l'action, d'autre part les limites au regard de l'objectif visé ?

A partir des difficultés rencontrées ou constats effectués (à préciser), quelles propositions d'amélioration de l'action et/ou du dispositif local de lutte contre l'illettrisme souhaitez-vous faire ?

Autres remarques :